



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

Bobigny, le 09 FEV. 2023

Référence courrier :
DCPPAT/BE/ND/23 – 02 -41

LRAR n° 1A 172 130 7064 5

Monsieur,

Par lettre du 7 mars 2022, vous avez transmis un portier à connaissance relatif à une modification des conditions d'exploitation de vos installations situées au 1-3 rue Rateau à La Courneuve (93120).

Par lettre du 20 janvier 2023, l'inspection des installations classées vous a fait parvenir son rapport du 18 janvier 2023 relatif à l'instruction dudit portier à connaissance.

Je vous informe que les éléments transmis ne constituent pas une modification substantielle des conditions d'exploitation de l'établissement. Ces modifications d'exploitation ne nécessitent donc pas le dépôt d'un nouveau dossier de demande d'autorisation comme préconisé selon l'article L. 181-14 du code de l'environnement. Toutefois, du fait du classement de son installation comme étant une installation moyenne de combustion, **la demande de suppression de valeurs limites d'émission ne peut être retenue.**

De même, je vous informe que les conditions d'exploitations de votre établissement doivent être modifiées par arrêté préfectoral complémentaire dont vous trouverez le projet en pièce jointe.

Vous disposez d'un délai de **quinze jours** pour présenter par écrit vos observations éventuelles sur ce projet d'arrêté préfectoral complémentaire, directement ou par mandataire sur ce projet. Sans réponse de votre part dans le délai mentionné ci-dessus à compter de la réception de la présente, votre avis sera réputé favorable et l'arrêté vous sera notifié.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation
le chef du bureau de l'environnement

Tristan BRUNET

INTERXION FRANCE
M. Fabrice COQUIO, manager QSE
129, boulevard Malesherbes
75017 PARIS

Bureau de l'environnement
1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY cedex
Tél. : 01 41 60 64 71
Mail : noura.dames@seine-saint-denis.gouv.fr
www.seine-saint-denis.gouv.fr /  @Prefet9